

## Allemagne

L'Allemagne est un leader mondial en ce qui concerne les technologies d'élimination des déchets et de traitement des eaux usées, notamment les technologies de traitement biologique des eaux usées. Les entreprises canadiennes les plus susceptibles de s'implanter en Allemagne sont celles qui ont développé des technologies de créneau. Pour établir des contacts, il est recommandé de former des partenariats avec des entreprises allemandes et de participer à des foires commerciales, comme exposant ou visiteur, car plus de 90 % des nouveaux produits et des nouvelles technologies y sont présentés, d'où l'intérêt de ces dernières pour nouer des relations avec des clients potentiels, allemands et européens.

**Traitement des déchets :** Un décret allemand sur les déchets urbains prévoit qu'à compter de 2005 il sera interdit de recevoir des déchets non traités dans les décharges contrôlées. Comme le décret autorise pour la première fois le traitement biomécanique des déchets, les autorités allemandes ont pris des mesures pour assurer le recours à des installations de prétraitement biomécanique très perfectionnées, en remplacement de l'incinération des ordures ménagères. Des dispositions très strictes ont été adoptées en ce qui concerne les émanations polluantes desdites installations. L'accent sera mis sur la construction et l'utilisation d'installations au biogaz (recyclant le fumier ou la biomasse). Le gouvernement a mis en place des mesures incitatives, et l'électricité verte produite dans ces installations commandera un prix plus élevé une fois injectée dans le réseau public. Voir le prochain numéro de *CanadExport* pour plus de renseignements sur le secteur des énergies renouvelables en Allemagne.

**Qualité de l'air :** Dans le cadre de la nouvelle réglementation des émanations d'oxydes d'azote, les propriétaires de vieux véhicules vont devoir doter ces derniers de dispositifs antipollution. Des plafonds seront également imposés sur les émissions de particules. Par ailleurs, l'UE a adopté une législation en vertu de laquelle les municipalités seront responsables de la qualité atmosphérique, c'est-à-dire des niveaux des émissions de particules et d'autres polluants. Les municipalités ont donc besoin de solutions novatrices peu coûteuses de génie ou d'urbanisme.

► Contact : M. Steffen Preusser, [steffen.preusser@international.gc.ca](mailto:steffen.preusser@international.gc.ca)

## Italie

L'expansion de l'industrie environnementale italienne est un exemple de croissance engendrée par l'adaptation aux directives de l'UE. L'industrie vaut plus de 6,5 milliards de dollars (2002) et fournit des emplois à quelque 6 500 travailleurs. Elle se caractérise par un petit nombre de grandes entreprises, mais on y trouve aussi un grand nombre de petites entreprises spécialisées dans des technologies et des produits-créneaux.

La demande de produits, de technologies et de services vraiment novateurs à l'intention des utilisateurs finaux privés et publics est très forte. La coopération avec des agents, des partenaires ou des distributeurs locaux ou avec des producteurs italiens est recommandée. De plus, le marché environnemental italien est une porte d'entrée idéale vers les marchés émergents d'Europe du Sud-Est, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

**Pollution atmosphérique et énergie renouvelable :** Les activités des programmes de production et de cogénération d'électricité et

de chaleur vont certainement s'intensifier. L'énergie hydroélectrique et géothermique constitue une part importante de l'énergie électrique, et la production d'électricité à partir de la biomasse devrait augmenter pour passer de 3 à 17,8 térawattheures d'ici 2012. De plus, les systèmes de conversion des déchets en énergie et les technologies connexes vont vraisemblablement représenter un excellent marché pour le matériel de lutte contre la pollution atmosphérique. Il faudra construire plus de 100 stations de conversion des déchets en énergie au cours des dix prochaines années. Il y a aussi plusieurs débouchés dans le domaine des technologies de mesure et de surveillance dans divers autres secteurs.

**Traitement de l'eau et des eaux usées :** Modernisation des systèmes industriels de traitement de l'eau et des eaux usées, tandis que l'accent croissant qui est mis sur le recyclage de l'eau ouvre la porte aux services d'experts-conseils et aux produits de traitement des eaux usées novateurs.

**Gestion des déchets et restauration des sites contaminés :** Le marché de la gestion des déchets est un des marchés les « plus prometteurs », surtout le secteur des services, des technologies et du matériel de traitement et de recyclage des déchets. La contamination des terres est considérée comme un problème d'infrastructure généralisé. Une première liste nationale des priorités (LNP), comprenant 41 sites d'intérêt national et un budget de 800 millions de dollars, a été dressée en 2001. La Loi n.179 du 31 juillet 2002 ajoute de nombreux autres sites à ceux déjà indiqués dans la Loi 426/98 associée à la LNP.

► Contact : M<sup>me</sup> Patrizia Giuliani, [ital-ta@international.gc.ca](mailto:ital-ta@international.gc.ca)

## Foires et activités commerciales en Italie et en Allemagne en 2005

**SUNWEEK :** Exposition sur l'énergie renouvelable, Bologne, du 16 au 20 mars

**IDROGENO :** Exposition et conférence sur l'hydrogène, Milan, du 2 au 6 avril

**RICH MAC AQUA :** Exposition et conférence sur les technologies de traitement et de distribution de l'eau, Milan, du 4 au 7 octobre

**ECOMONDO :** Foire commerciale internationale sur la récupération des matériaux et de l'énergie et le développement durable, Rimini, du 26 au 29 octobre

**IFAT :** Exposition sur les technologies d'élimination des déchets et sur l'environnement, Munich, du 25 au 29 avril

## Hongrie

Les normes et les engagements de l'UE activent le marché de l'environnement en Hongrie. En effet, la Hongrie s'est engagée à réduire ses émissions de dioxyde de carbone de 6 %, entre 2008 et 2012, et à doubler, d'ici 2010, la part de l'énergie renouvelable dans l'énergie totale, pour la porter de 3,6 % à plus de 7 %. Dans le cadre du programme pour la protection de l'environnement et la modernisation des infrastructures (programme lancé en septembre 2004 par lequel la Hongrie pourra bénéficier du financement structurel de l'UE), la Hongrie recevra quelque 29 millions de dollars en 2006 pour remplir les exigences de l'Union.

### Énergie de remplacement et énergie renouvelable :

La Hongrie a un bon potentiel du point de vue des sources d'énergie renouvelable (biomasse et ressources géothermiques). Et, compte tenu de sa géographie et de son emplacement, elle pourrait être appelée à jouer un rôle important dans la production d'énergie renouvelable pour répondre aux besoins locaux et régionaux. L'objectif premier de la Hongrie est de diversifier ses sources d'énergie et de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations d'électricité. En juillet 2004, la Hongrie rendait obligatoire l'offre d'électricité verte sur le réseau public. Mais il y a un obstacle : le prix de l'électricité conventionnelle est inférieur de 1,5 fois au prix de l'électricité verte.

Le gouvernement hongrois, en collaboration avec les administrations locales, prépare actuellement quatorze propositions de projets environnementaux dans les domaines suivants : gestion des déchets, qualité de l'eau potable, mesures d'atténuation des effets sur l'environnement et usines de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

Il y a des débouchés dans les ressources géothermiques, la biomasse, le biogaz, l'énergie solaire (le rayonnement solaire peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation annuelle d'électricité, suivant les températures enregistrées durant l'année) et les piles solaires ou photovoltaïques (la recherche fait des progrès rapides dans le domaine des matériaux semi-conducteurs).

**Gestion des déchets :** La politique environnementale hongroise favorise l'utilisation de technologies propres, économes en matériaux et peu énergivores pour éviter l'accumulation des déchets, l'utilisation de matériaux produisant moins de déchets dangereux et présentant moins de risques, la récupération des déchets et de l'énergie et l'élimination des déchets non réutilisables de la manière la plus écologique possible. Une attention particulière est portée aux engagements pris par l'UE, en particulier en ce qui concerne la politique intégrée de l'UE en matière de gestion des déchets.

**Gestion des déchets :** La politique environnementale hongroise favorise l'utilisation de technologies propres, économes en matériaux et peu énergivores pour éviter l'accumulation des déchets, l'utilisation de matériaux produisant moins de déchets dangereux et présentant moins de risques, la récupération des déchets et de l'énergie et l'élimination des déchets non réutilisables de la manière la plus écologique possible. Une attention particulière est portée aux engagements pris par l'UE, en particulier en ce qui concerne la politique intégrée de l'UE en matière de gestion des déchets.

► Contact : M. Ernest Kiss, [ernest.kiss@international.gc.ca](mailto:ernest.kiss@international.gc.ca)

## Pologne

L'engagement de la Pologne sur le plan environnemental est déterminé par le Traité d'adhésion à l'UE. Les négociations de la Pologne au chapitre de l'environnement ont été laborieuses. Elles ont porté notamment sur les points suivants : qualité de l'eau, gestion des déchets, limitation de la pollution industrielle, qualité de l'air, bruit et vibration, organismes transgéniques. La Pologne devrait dépenser de 56 à 65 milliards de dollars dans les dix à quinze prochaines années pour s'adapter aux normes de l'UE.

Le gros des investissements se fera dans les secteurs suivants : construction ou modernisation de plus de 1 000 installations de traitement des eaux usées dans 1 163 municipalités (les installations de traitement des eaux usées devront aussi être modernisées ou accrues dans 253 municipalités et il faut de nouvelles installations de traitement dans 161 municipalités qui n'ont pas de système d'égouts ou de système de traitement des eaux usées), construction ou modernisation de décharges municipales, modernisation ou fermeture des établissements les plus vieux et les plus désuets parmi les centrales électriques ou thermiques et dans l'industrie lourde — les « gros pollueurs ».

**Eau et eaux usées :** Purification de l'eau et solutions de traitement des eaux usées dans de petites ou de grandes municipalités, technologies de traitement des boues, technologies de surveillance sans tranchée et d'entretien des tuyaux d'égouts et des tuyaux d'amenée d'eau.

**Déchets solides :** Collecte et recyclage des déchets municipaux : technologies de la biomasse et technologies de compostage (solutions de conversion des déchets en énergie), systèmes de traitement ou d'élimination des déchets industriels (y compris des déchets dangereux et des déchets médicaux), dont les véhicules et le matériel électrique, électronique et ménager (p. ex. les réfrigérateurs), décontamination des sols.

**Sources d'énergie renouvelable ou d'énergie de remplacement :** Biomasse, énergie hydraulique/éolienne/solaire, biocarburant ou biocombustible, efficacité énergétique.

Contact : M<sup>me</sup> Ewa Gawron-Dobroczyńska, [wsaw-td@international.gc.ca](mailto:wsaw-td@international.gc.ca)



## République Tchèque

Comme chez ses voisins d'Europe centrale, les normes et les engagements de l'UE ont aussi beaucoup influé sur le marché de l'environnement en République tchèque. Entre 2004 et 2010, les dépenses passeront de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau à la gestion des eaux usées municipales. De nouveaux projets portant sur la reconstruction des systèmes d'égouts et des stations de traitement de l'eau sont lancés dans les villes moyennes et dans les grandes villes.

► Contact : M<sup>me</sup> Jitka Hoskova, [jitka.hoskova@international.gc.ca](mailto:jitka.hoskova@international.gc.ca)